

- demande que lui soit transmis l'ensemble des documents de l'étude menée par les services de la Direction Générale de l'Aviation Civile qui permettent d'établir que les habitants de Plaisance du Touch ne seront pas impactés par des nuisances résultant d'une modification des trajectoires de décollage face au sud,
- demande que le périmètre de l'enquête publique visant à assurer l'information et la participation des populations concernées par ce projet de modification des couloirs aériens soit étendu à la commune de Plaisance du Touch, afin que les Plaisançois puissent exprimer leur avis, en toute connaissance de cause.

VOTE

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.


Maire
Philippe GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/10/2019

Application de l'article L.1412-1 du Code de la Santé Publique

99_DE-031-213104243-20191024-2019_144-DE